
La musique comme métaphore culturelle

Irène Brisson, professeure
Conservatoire de musique de Québec

La musique est un art unique. Contrairement à une pièce de théâtre qui peut nous parler dès la première lecture intérieure ou à un tableau qui, en l'espace d'une seconde, peut se fixer à jamais dans notre mémoire, la musique ne se réalise pleinement que lorsqu'elle est jouée ou chantée par des musiciens capables de la déchiffrer. Pour prendre vie, elle a donc besoin à la fois du créateur (compositeur) et de l'outil (interprète).

On la dit universelle, mais cette appellation qui remonte aux siècles de l'hégémonie européenne sur les autres continents (« La langue que je parle est comprise du monde entier », disait Haydn à Mozart) ne nous garantit pas d'apprécier la musique des Chinois ou des Zoulous, ni aux Papous de vibrer aux accents de la *Missa solemnis* de Beethoven. Reste donc l'universalité relative de la musique occidentale qu'on appelle « classique », à laquelle le mélomane accède en général soit par affinités personnelles, soit après s'être documenté sur sa construction, son langage harmonique, ses thèmes et, dans le cas d'une œuvre vocale, sur son texte. En l'écoutant, l'auditeur se laisse envahir par une gamme d'émotions et de réactions allant de la paix intérieure à l'euphorie, cette dernière pouvant à la limite engendrer la violence collective¹. Cette émotion, variable selon l'individu, est

1. Comme c'est le cas pour certains concerts de musique rock.

souvent d'ordre affectif et n'a pas forcément de liens avec la musique elle-même. Ainsi, quelques mesures du ballet *Les saisons* d'Alexandre Glazounov suffisent à plonger plusieurs générations de Québécois dans l'univers radiophonique puis télévisé de l'œuvre de Claude-Henri Grignon, *Un homme et son péché*.

QU'EST-CE QUE LA MUSIQUE?

Le mot « musique » englobe autant le folklore et les variétés (chanson, musique pop, rock, jazz) que la musique dite « classique » ou « savante », qu'elle soit de Bach ou de Boulez.

Faut-il distinguer ces trois domaines, en éliminer un ou deux, ne retenir que le dernier? Le débat reste ouvert car on trouve en général chez les musiciens autant de partisans du décroisement que d'inconditionnels d'un seul domaine (par exemple la musique classique) ou de critiques à l'égard du danger d'abrutissement social que peut représenter la musique de masse.

Le folklore

Véritable reflet d'un mode de vie non industrialisé, le folklore est un long héritage de tradition souvent orale, dont les racines se perdent dans le Moyen Âge. En Europe comme en Amérique, il est un inépuisable bassin de récits, de légendes, de comptines, de chansons de métiers, de danses pour toutes occasions. Associé au siècle dernier à l'« éveil des nationalités » (France, Russie, Allemagne, Hongrie, Bohême, Canada français), il est malheureusement de nos jours en perte de vitesse et ce, malgré les efforts prodigués par d'éminents spécialistes (notamment à l'Université Laval) et la multiplication de troupes folkloriques professionnelles (en URSS, en Chine ou en Indonésie). Grâce à la bande sonore, au disque et au magnétoscope, il est néanmoins assuré de faire son entrée dans le XXI^e siècle.

N'échappant pas cependant à l'approche scientifique qui caractérise notre société, le voilà catalogué, répertorié, scruté à la loupe et analysé note par note, ressemblant dangereusement à quelque espèce en voie de disparition.

L'histoire du folklore québécois, c'est celle du Québec et de sa double culture. C'est la chanson de souche française, importée dès le XVII^e siècle par les premiers colons, mais c'est également le reflet du changement de régime de 1764 qui se traduit par le développement du répertoire des violoneux de souche irlandaise ou écossaise, dont les giges et les reels identifiés au patrimoine musical québécois sont joués d'ouest en est du continent nord-américain.

Tour à tour belliqueux, nostalgique ou sagement moralisateur, le folklore a témoigné du patriotisme de 1837 et a dépeint le « bon Canadien français » du début du siècle. Le regain de popularité qu'il a connu dans les années 1970 et qui lui a valu un renouvellement rythmique adapté au goût du jour n'est pas étranger à la poussée nationaliste de l'époque et à l'appui que lui manifestent alors les chanteurs québécois. Par la voix de Gilles Vigneault, de Félix Leclerc ou de Louise Forestier, le folklore tentera de contrer l'assimilation qui menace la francophonie en territoire nord-américain.

Le folklore est donc une métaphore culturelle sur le plan historique.

La musique de variétés

Si le folklore est en perte de vitesse, c'est en grande partie à cause de l'essor fulgurant des « variétés » depuis l'apparition du disque, de la radio et de la télévision. Ces moyens de communication peuvent être considérés de plus en plus comme une métaphore de la solitude². La chanson est devenue une entreprise financière, une « industrie culturelle », expression très prisée du monde des affaires et des milieux gouvernementaux, et qui s'applique également à la musique dite « classique ». La chanson, le jazz, le rock sont la musique quotidienne de la majorité du public d'aujourd'hui.

De tradition ou d'importation française jusqu'aux années 1960 (Charles Trenet, les Compagnons de la chanson, Édith Piaf), la chan-

2. Disque, radio et télévision peuvent être considérés comme les métaphores de la solitude contemporaine, puisque peu à peu ils ont remplacé dans notre société les veillées amicales et les spectacles.

son a subi, comme le folklore, l'influence du rock ou du jazz. Pour survivre dans la jungle nord-américaine du spectacle, les artistes se sentent obligés de suivre le courant et de chanter en anglais (Véronique Béliveau, Céline Dion, Roch Voisine), ce qui les place parfois dans une situation délicate vis-à-vis des médias et du public facilement enclins à crier à la trahison. Paradoxalement, ce même public se nourrit de musique anglo-américaine, si bien que, pour freiner l'anglicisation par les ondes, les stations de radio du Québec se sont vu imposer par le CRTC un pourcentage minimal de contenu musical québécois ou, du moins, francophone – mesure qui est loin de faire l'unanimité chez les diffuseurs.

Reflet de l'ère du *fast food* et de la course contre la montre qui caractérise notre civilisation, la musique populaire doit rapporter à son auteur et à son interprète un succès immédiat, ce qui la rend fragile et sujette aux stéréotypes commerciaux. D'où l'inquiétude, en 1970, du compositeur Clermont Pépin (né en 1926): « La musique populaire facile est une agression contre la personnalité du peuple parce qu'elle le soumet au médiocre, l'habitue à ne pas exercer de discrimination à l'endroit des sons qui parviennent à son oreille et lui enlève la faculté de choisir » (cité dans Duguay, s.d.: 155). S'en prenant à la « musak » américaine qui sévit dans les centres commerciaux, Pépin ajoute: « L'État devrait intervenir pour interdire cette musique populaire, mielleuse, facile et qui, en suivant la loi du moindre effort, avilit la culture. »

On peut donc considérer la musique de variétés comme la métaphore de notre société de consommation.

La musique classique

Par ses affinités avec la tradition européenne, la musique classique, dite aussi « savante » ou « sérieuse », nous entraîne dans un monde fascinant de questions:

- Existe-t-il une musique québécoise? Plus québécoise que canadienne? Réellement distincte de la musique française, ou allemande, ou américaine?

- Par le choix de leur répertoire de concert, les interprètes québécois véhiculent-ils une métaphore culturelle? Jouent-ils par exemple de la musique québécoise ou de la musique canadienne, l'aiment-ils? Leur appartenance à ce continent, à ce pays exerce-t-elle une influence sur leur art?
- Comment le public de concert ou l'auditeur de radio réagissent-ils face aux compositeurs et musiciens québécois? Et, surtout, la société québécoise est-elle prête à investir autant dans la musique que dans le hockey?

COMPOSITEURS: UNE IDENTITÉ MUSICALE QUÉBÉCOISE?

Pendant plus de trois cents ans, la musique savante a été, au Québec, fortement influencée par l'école française, bon nombre de compositeurs ayant étudié leur art en France ou auprès de maîtres français établis à Québec ou à Montréal. Essentiellement religieuse, mais calquée sur le modèle de la cour des rois de France jusqu'en 1759, la musique du Québec a succombé ensuite au charme des salons romantiques et a également exploité le filon folklorique qui a alimenté le répertoire instrumental et vocal d'Ernest Gagnon (1834-1915) à Roger Matton (né en 1929), en passant par Claude Champagne (1891-1965).

L'éclatement des frontières culturelles, facilité par la rapidité des communications du monde contemporain, touche le Québec autant que les autres cultures occidentales. Post-impressionnisme, sérialisme viennois, rythmique percutante et polytonalité évoquant Bartok et Stravinsky ont marqué les compositeurs des années 1950 à 1970 (Jean Papineau-Couture, Jean Vallerand, Pierre Mercure, Roger Matton, Jacques Héту, Clermont Pépin, Serge Garant, Gilles Tremblay), de même que la musique aléatoire, le minimalisme, les influences extra-européennes et les techniques électro-acoustiques font partie de la panoplie de nos contemporains québécois. À défaut d'avoir créé un langage musical québécois, les compositeurs du Québec ont suivi leur chemin et se sont exprimés comme ils le ressentaient: « C'est en étant authentiquement soi-même qu'on est authentiquement québécois » (Pépin, cité dans Duguay, s.d.: 155).

INTERPRÈTES ET DIFFUSION DE LA MUSIQUE QUÉBÉCOISE

Si, depuis Léo-Pol Morin (1892-1941), beaucoup plus d'interprètes québécois qu'on ne le pense font leur part pour faire connaître la musique de nos compositeurs (interprètes spécialisés en musique contemporaine, tels Louis-Philippe Pelletier, Pauline Vaillancourt et Lorraine Vaillancourt, sociétés de musique actuelle comme la SMCQ et l'AMAQ), il reste que la musique québécoise savante a de la difficulté à conquérir le marché du concert traditionnel. Pour assurer sa survie financière, un organisme musical (société de concert, orchestre, compagnie d'opéra) doit miser sur un répertoire rentable et minimiser prudemment sa contribution à la diffusion de la musique savante, qu'elle soit québécoise ou tout simplement contemporaine. Loin d'être un phénomène unique, ce problème est sans doute accentué par les dimensions géographiques du Québec et par sa faible densité démographique, comparativement aux États-Unis ou à l'Europe occidentale.

Comme bon nombre de leurs collègues du reste du Canada, les compositeurs québécois se savent donc marginalisés et condamnés à le rester pour quelques décennies encore. Sans subventions gouvernementales liées à une commande ferme, sans une entente avec des interprètes intéressés par leur musique, pour qui composeraient-ils? Certainement pas pour le public de musique dite «classique», qui devient de plus en plus exigeant dans le choix de ses concerts et qui est resté réfractaire à la musique actuelle, de quelque pays qu'elle soit.

PUBLIC ET MUSIQUE

Parce qu'il est minoritaire, ce public de musique classique n'a pas toujours les moyens d'imposer ses idées. À titre d'exemple, la crise financière et administrative que vit officiellement depuis juin 1990 l'Orchestre symphonique de Québec, et qui met en péril le plus ancien orchestre du genre en Amérique, vient entériner les inquiétudes exprimées il y a quelque soixante ans par le pianiste et musicographe québécois Léo-Pol Morin sur la place de la musique dans la société canadienne:

La musique ne fait pas partie de notre vie, et nul n'en a le besoin absolu. On ne s'aperçoit même pas qu'elle manque si, par hasard, les donneurs de sérénades s'éloignent momentanément de l'estrade. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne fasse aucun effort sérieux et durable pour l'installer dans notre vie, dans nos mœurs, et en meubler la sensibilité. Au contraire, c'est la première chose qu'on supprime en temps de crise, comme un luxe inutile, et parce qu'on n'en a pas l'habitude (1955: 280-281).

Sans vouloir terminer cet article sur une note irrémédiablement pessimiste, il faut bien admettre que la musique dite « classique » métaphorise une société qui se mobilise davantage lorsqu'il s'agit de sauver ses Nordiques ou ses Expos que lorsque ses organismes artistiques crient famine, une société dont le ministère des Affaires culturelles reçoit toujours moins de 1% du budget provincial et ne semble pas en attendre davantage.

Bibliographie

Il n'y a pas vraiment d'ouvrages qui traitent de la musique comme métaphore culturelle. Il faut, pour se faire une idée du sujet, consulter les livres sur la musique et la société à travers les âges, lire divers ouvrages autobiographiques de compositeurs et d'interprètes (Glenn Gould par exemple) ou quelques travaux sur la situation culturelle d'un pays (le Québec par exemple). À cet égard, il est curieux (révélateur devrions-nous écrire) de constater qu'en 1970 ont paru, sous l'égide de la Société royale du Canada, deux ouvrages sur la culture du Canada français: aucun ne parle de musique...

- Amtmann, Willy (1975), *La musique au Québec, 1600-1875*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Duguay, Raoul (s.d.), *Musiques du Kébec*, Montréal, Éditions du Jour.
- Ford, Clifford (1982), *Canada's Music: An Historical Survey*, Toronto, GCL Publishers Limited.
- Giroux, Robert (dir.) (1984), *Les aires de la chanson québécoise*, Montréal, Triptyque.
- Giroux, Robert, et al. (1987), *La chanson dans tous ses états*, Montréal, Triptyque.
- Kallmann, Helmut (1960), *A History of Music in Canada, 1534-1914*, Toronto, University of Toronto Press.
- Lamontagne, Léopold (1970), *Le Canada français d'aujourd'hui*, Québec, PUL.
- Lamontagne, Léopold (1970), *Visages de la civilisation au Canada français*, Québec, PUL.
- Matter, Jean (1969), *Les saisons de la musique*, Lausanne, Métropolis.
- Morin, Léo-Pol (1955), *Musique*, Montréal, Beauchemin.
- Poirier, Lucien (dir.) (1984), *Nationalisme et musique au Canada français (1860-1945)*, Montréal, Les Cahiers de l'ARMUQ.
- Supičić, Ivo (1971), *Musique et société*, Zagreb, Institut de musicologie.
- Téту de Labsade, Françoise (1989), *Le Québec, un pays, une culture*, Montréal, Boréal.